

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du lundi 27 mai 2019 à la Fabrique Pola

10 quai de Brazza - 33100 Bordeaux

CATÉGORIE 1 (SALARIÉS, BÉNÉFICIAIRES, AMIS)

PRÉSENTS

Jean-Michel LUCAS, Alexandra MARTIN, Sarah MONTERO, Martine RATHIER, Jean-Paul RATHIER

REPRÉSENTÉS

David BERTHELOT, Martine BOISSERIE-LACROIX, Jean-Paul CHEVILLOTTE, Marion DARNE, Danièle GOBERT, Jean-Claude LAURUOL, Gérald MAURY, Isabelle MONMARCHON, Vincent MONTHIER, Sylvie PORTAFAX, Graziella RABINEAU, Dominique TESTUD

ABSENTS

Sandrine CHOISY, Jean-Louis DEYSSON, Bernadette EYMERY, Michel HERRERIA, Laura INNOCENTI

CATÉGORIE 2 (PARTENAIRES PUBLICS)

PRÉSENTS

L'ARS Nouvelle-Aquitaine représentée par Béatrice MAISONNAVE, la Drac Nouvelle-Aquitaine représentée par Sylvie MINVIELLE, l'IUT Michel de Montaigne – Université de Bordeaux Montaigne représenté par Françoise LIOT, la Région Nouvelle-Aquitaine représentée par Catherine LAFABRIE

ABSENTS

La Ville de Gradignan et le Conseil Départemental des Landes

CATÉGORIE 3 (UTILISATEURS ART ET CULTURE)

PRÉSENTS

L'ACDDP, l'Agora de Boulazac, l'AFCA, d'Asques et d'Ailleurs, En Avant Marche, Le Dire Autrement, Les 13 Lunes, Les 3 â, L'Ouvre Boîte, MHB, PESMD, Script

REPRÉSENTÉS

ADEM – Le Florida, GAM, IDDAC, Musiques de Nuit Diffusion, Musique(s) en Marche, Palabras, Rock School Barbey, Ricochet Sonore, Krakatoa, Julie TAUZIA, Théâtr'action, TnBA

ABSENTS

Arc en Rêve, Asphyxie, Conglomira, Glob Théâtre, La Boulangerie, Les clowns stéthoscopes, Ligue de l'enseignement Gironde, MC2a, Mutine, Opéra national de Bordeaux, Périphéries productions, Ré-création, RIM, Théâtre des Chimères

CATÉGORIE 4 (UTILISATEURS SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIAL)

PRÉSENTS

CH Charles Perrens, CH Cadillac, CH Mont de Marsan, CHU Bordeaux, Clinique Jean Sarrailh, Fondation John Bost, GIHP Nouvelle-Aquitaine, Rénovation

REPRÉSENTÉS

Centre médical Annie Énia, CH Agen, CH Excideuil, CH Libourne, CH Haute Gironde, CH Vauclaire, IRFSS Croix Rouge

ABSENTS

Centre de soin de suite et de réadaptation Château Neuf, Centre de soins et maison de retraite de Podensac, Centre médical Toki Eder, CH Bazas, CH Dax Côte d'Argent, CH Pau, CH Pyrénées, CRRF André Lalande, Clinique du Sport Bordeaux Mérignac, Clinique Princess, EHPAD L'Amarylis, Les Grands Chênes – Korian, Institut Bergonié, Maison de santé Marie Galène, MGEN Bordeaux, Pôle Médico-social public, Pôle Santé du Villeneuvois, Polyclinique de Navarre, SA Holding Polyclinique Bordeaux Nord, Soins de suite et réadaptation Maison Sainte Odile

CHORUM ATTEINT AVEC 60 VOIX

ORDRE DU JOUR DE L'AG ORDINAIRE

- 1/Bilan activités et financier 2018
- 2/Rapport de gestion
- 3/Sociétariat : accueil des nouveaux sociétaires
- 4/Point sur les départs.
- 5/Conseil de coopération : Élection du/de la représentant.e de la catégorie 4 «Utilisateurs sanitaire et médico-social » pour remplacer le départ à la retraite de Michel Allemandou du CH de Cadillac
- 6/Orientations 2019
- 7/Questions diverses

PRÉAMBULE

Accueil et présentation de la Fabrique Pola par Marie-Anne CHAMBOST, sa Présidente et Blaise MERCIER, son Directeur. Ils rappellent que ce nouveau bâtiment se veut ouvert à tous et horizontal.

Ils évoquent également que lors du choix des structures habitantes de Pola en Conseil d'Administration, les membres avaient conscience de l'importance du projet du Pôle au niveau territorial, tant par sa gouvernance qu'en terme de missions. Blaise rappelle que certains habitants de Pola sont sociétaires de la coopérative et/ou on déjà travaillé avec la SCIC. Ils invitent à réfléchir à une manière plus formelle de travailler ensemble à l'avenir.

Frédéric DURNERIN confirme que l'emménagement du Pôle au sein de la Fabrique Pola fait sens avec les objectifs de la coopérative, qu'il s'agit d'un bel outil de travail, accessible facilement, même pour ceux venant de loin !

1/ RAPPORT MORAL PRÉSENTÉ PAR FRÉDÉRIC DURNERIN

Le brunch des coopérateurs qui s'est déroulé avant la tenue de l'AGE a été un lieu de travail et de mise en partage des réflexions. Nous sommes dans un moment assez particulier pour le Pôle, avec de vraies questions qui se posent à l'endroit de la coopérative. C'est également un moment dynamique en terme de fonctionnement : la question de la structuration du Pôle est à l'ordre du jour de cette AGO. Nous réaffirmons que l'AG est un lieu de débat et de parole libre.

2/ BILAN D'ACTIVITÉ 2018 PRÉSENTÉ PAR ALEXANDRA MARTIN

Alexandra MARTIN rappelle que le bilan d'activité et financier 2018 a été transmis aux sociétaires et qu'il ne sera pas commenté en intégralité, mais que des focus seront faits sur les points forts de l'activité 2018.

LA VIE DE LA COOPÉRATIVE

• Mouvements dans l'équipe et le sociétariat

Laure VALENTIN a été licenciée pour inaptitude en décembre 2018. Elle a également souhaité quitter la catégorie 1 des salariés de la coopérative.

Michel ALLEMANDOU au CH de Cadillac, qui siégeait au sein du conseil de coopération en tant que représentant de la catégorie 4, a pris sa retraite au début 2019. Nous avons ainsi ouvert le poste de représentant de la catégorie 4. Marylin MAINIL, directrice de la Clinique Jean Sarrailh a envoyé une candidature pour être représentante de cette catégorie.

Marylin MAINIL est invitée à dire un mot sur sa candidature :

«C'est la première fois que j'assiste à l'AG, c'est un plaisir d'être ici et de voir ce que vous partagez. La Clinique fait partie des membres fondateurs de la SCIC, et tout naturellement je n'avais pas envie que cela se perde. Je souhaite ainsi représenter tous les établissements avec ma candidature».

• Candidatures de nouveaux sociétaires

David LE NORCY – en son nom propre : catégorie 1

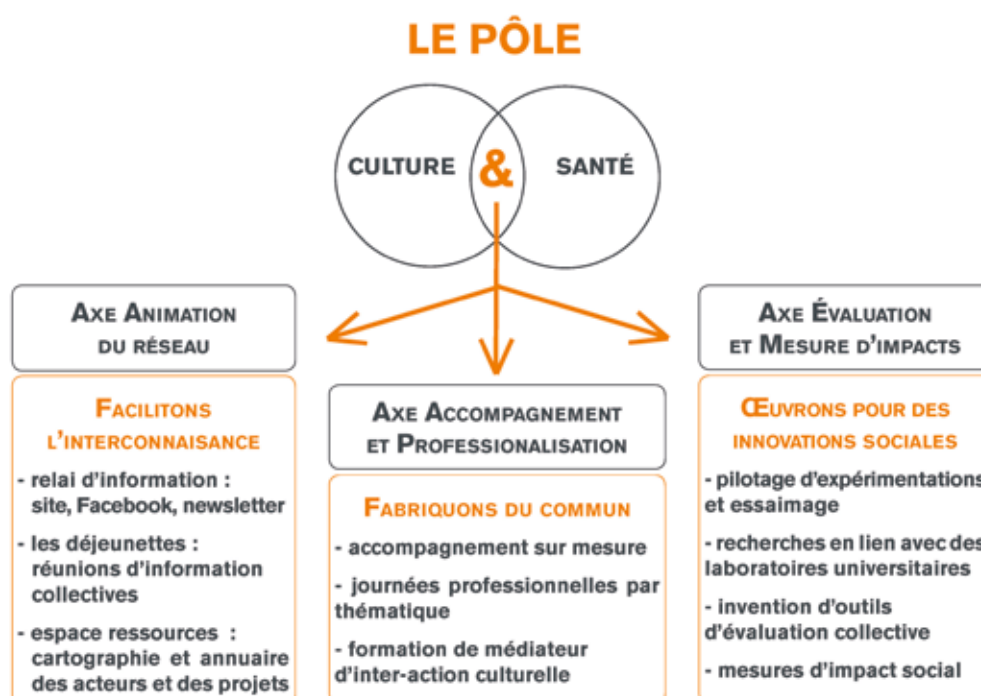
La SCIC Génération@Domicile : catégorie 4

Armelle BOUGON-DUBERNET, artiste plasticienne : catégorie 3

La SCIC ECSESS sociétaire de la coopérative a été récemment dissolue. Elle a reversé son capital au capital de la SCIC C&S à hauteur de 2850€.

• Les points forts de la vie coopérative

- 3 réunions du conseil de coopération en 2018
- Un groupe de travail sur les droits culturels très actif
- Participation active dans le réseau national Entrelacs
- Une nouvelle manière de présenter le Pôle :



Les retours sont positifs quant à cette nouvelle manière de présenter clairement les missions du Pôle. Nous rappelons l'importance du « & » de Culture et Santé, qui symbolise la fonction de la coopérative. Nous ne sommes ni exclusivement dans la culture, ni exclusivement dans la santé

Cette nouvelle présentation pourrait être confiée aux sociétaires pour que le support soit partagé au delà de l'équipe du Pôle. Les sociétaires sont invités à faire remonter à l'équipe leurs remarques sur cette nouvelle présentation.

AXE ANIMATION ET RÉSEAU



En 2018, nous avons parcouru 31 000 km pour 3 salariées. La Nouvelle-Aquitaine a été bien couverte par notre activité.

Cette mobilité importante sur le territoire a eu des retombées concrètes :

- Permettre de faire connaître le Pôle
- Réussir à mieux identifier les besoins de chacun
- Construire un programme stratégique sur trois ans
- Nécessité de réaliser des temps d'échanges et de partage

AXE ACCOMPAGNEMENT ET PROFESSIONNALISATION

Nous avons réalisé un suivi précis de notre actualité en 2018 :

- 130 rdv conseil
- 13 journées de formation / intervention
- 600 personnes rencontrées sur un an

Ces rencontres nous ont permis de formaliser deux modules d'accompagnement sur mesure avec l'EHPAD Terre Nègre et le CHU de Bordeaux en 2019.

Nous observons dès à présent que le travail accompli en 2018 impacte sur 2019.

Le groupe de travail sur les droits culturels a été proactif sur plus d'un an. 6 sociétaires se sont fortement impliqués dans cette démarche, qui a permis de nourrir notre méthode d'accompagnement.

Ce que nous travaillons au sein de ce groupe de travail entre en résonance avec les besoins qui ressortent des rdv conseil. Cette démarche nous a permis d'ouvrir de nouvelles pistes de formation et d'intervention auprès des porteurs de projets.

AXE ÉVALUATION ET MESURE D'IMPACTS

Nous observons de fortes attentes sur le terrain quant aux résultats des recherches. Ces arguments devront être mis au pot commun de l'ensemble des sociétaires. Nous travaillons activement à cette attente, même si nous sommes conscients que le temps de la recherche n'est pas forcément le temps des actions.

Nous travaillons donc à des modalités de restitution intermédiaire pour que vous puissiez voir l'avancée de nos réflexions, en partenariat avec des laboratoires et des chercheurs.

En 2018, nous avons travaillé à la structuration d'un nouveau sujet de recherche sous l'angle des sciences de gestion : la force de l'investissement dans ces projets Culture et Santé, en partenariat avec la chaire « Capital humain et performance globale » de l'IAE - Université de Bordeaux. Nous avons également mis en place un comité scientifique et lui avons présenté notre programme de R&D. Certains membres de ce comité scientifique sont membres de la coopérative.

Suite au séminaire de Talence en mars 2019, l'idée d'initier un groupe de travail sur la mesure d'impact a émergé de la part de certains sociétaires.

QUEL TALENT !

Ce projet dont l'objectif est la valorisation des métiers du domicile s'est perpétué en 2018. 2017 a été le temps du parcours de formation des aides à domicile en Sud Gironde et Haute-Vienne ; 2018 a vu la construction des outils de valorisation, notamment par le biais d'une exposition itinérante et d'un documentaire.

Nous observons un impact très positif sur les professionnels qui ont suivi cette formation, qui leur a permis de se ressourcer, d'échanger de pairs à pairs.

L'exposition a été conçue par des artistes de la Fabrique Pola et symbolise un appartement témoin du métier de l'aide à domicile.

Elle est itinérante, facile à monter et tourne sur les territoires.

Lors du comité scientifique, des réflexions ont émergées sous l'impulsion de Françoise Jeanson qui a vu dans ce projet un véritable levier pour l'évolution des compétences des métiers de l'aide à domicile. Il serait intéressant de les doter d'une compétence supplémentaire en lien avec les projets C&S.

JE NE VOUDRAIS PAS DÉRANGER

Ce projet conçu par Michel LAFORCADE, directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, a eu pour objectif de collecter des paroles brutes de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer dans plus de 120 EHPAD de Nouvelle-Aquitaine. En partenariat avec l'OARA, le Pôle a confié ces paroles à Renaud BORDERIE pour qu'il crée un texte de théâtre. Ce texte a été confié à trois compagnies de la région et a été décliné en trois pièces de théâtre pour faire entendre la force poétique des paroles.

Au sein de ce projet, le Pôle a déployé son action de différentes manières :



Pour chaque date, le Pôle a :

- créé les conditions de l'adhésion à l'esprit du projet
- permis aux personnes de devenir actrices de l'accueil des pièces
- été garant de l'esprit de non concurrence entre les artistes

Comme a pu en témoigner Capucine DE DECKER qui a piloté ce projet, chaque date réalisée en a généré une nouvelle. C'est un projet qui s'auto-développe. Nous retenons également que la rencontre physique avec les acteurs du territoire a été essentielle pour garantir l'adhésion au projet.

Nous en revenons à la question du «&» : nous sommes au carrefour, nous sommes ce «&» qui met les personnes autour de la table et qui rend le déploiement possible.

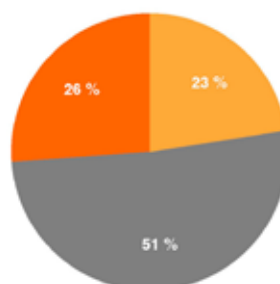
Frédéric DURNERIN rappelle que ces trois formes sont réussies et ont été perçues comme telles. Mais ce qui s'est joué va bien au delà des formes elles-mêmes. Elles racontent que ce projet a été réellement incarné.

3/ RAPPORT DE GESTION PRÉSENTÉ PAR STÉPHANE BLANC - EXPERT COMPTABLE

Répartition des charges 2019

	2019	
charges fixes structure	52 125	23 %
frais dep/mission/réception	8 000	3 %
impôts et taxes	8 000	3 %
Matériel bureau, tel, poste, location, maintenance...	13 585	6 %
achats de prestations	11 880	5 %
honoraires	8 000	3 %
dotations amortissement	2 660	1 %
Charges fixes de personnel	118 827	51 %
salaires fixes chargés	118 827	51 %
charges variables liées aux projets	60 633	26 %
achat de prestations	40 633	18 %
frais de déplacement/mission/réception	15 000	6 %
autres charges variables dont impression	5 000	2 %
Total Charges exploitation	231 585	100 %

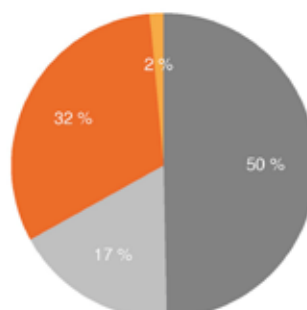
● charges fixes structure
● Charges fixes de personnel
● charges variables liées aux projets



Répartition produits 2019

	2019	
Missions & Fonctionnement (Subv)	115 000	50 %
Subvention FSE programme R&D	40 000	17 %
Produits de l'activité	73 085	32 %
Prestations de service	27 545	12 %
Séminaires - aide DRAC et ARS	5 500	2 %
Je ne voudrais pas déranger - Aide ARS	32 940	14 %
Projet Erasmus +	7 100	3 %
Aides emploi + CIFRE	3 500	2 %
Total produits	231 585	100 %

● Missions & Fonctionnement (Subv)
● Subvention FSE programme R&D
● Produits de l'activité
● Aides emploi + CIFRE



Stéphane BLANC annonce un budget en augmentation de 28 000€. La dotation du FSE s'élève à 57 000€. Nous observons une légère perte de 2000€ en 2018.

Le chiffre d'affaire de la structure s'élève à environ 24 000€. L'actif est en progression. Les fonds propres s'élèvent à 40 000€, ce qui induit une marge de manœuvre relativement faible.

Nous constatons que l'activité se développe d'année en année, mais également une fragilité liée à l'absence de fonds propres.

Malgré cela, la situation financière du Pôle se révèle saine.

4/ RÉOLUTIONS À VOTER

- Résultats des votes du représentant de la catégorie 4 : **La Clinique Jean Sarrailh représentée par Marylin Mainil est élue à l'unanimité (17 voix sur 17).**
- Vote du bilan d'activités 2018 : **Approbat**ion à l'unanimité
- Vote du bilan et compte de résultat 2018 : **Approbat**ion à l'unanimité
- Affectation du résultat en totalité au report à nouveau : **Approbat**ion à l'unanimité
- Accueil des nouveaux sociétaires du conseil de coopération (David LE NORCY, Armelle BOUGON-DUBERNET et Génération à Domicile) : **Approbat**ion à l'unanimité

Au 27 mai 2019 : **105 sociétaires avec un capital de 38 100€**

5/ LES GRANDS ENJEUX 2019 ET BUDGET 2019 PRÉSENTÉS PAR FRÉDÉRIC DURNERIN ET ALEXANDRA MARTIN

LA CONSOLIDATION DE L'ÉQUIPE À 3 ETP

Frédéric DURNERIN rappelle que cette question des trois postes n'est pas une question de confort, mais bien un enjeu majeur de structuration du Pôle.

POUR SUIVRE LA CONSTITUTION ET L'ANIMATION DU RÉSEAU RÉGIONAL ET NATIONAL

Il est nécessaire de poursuivre la constitution et l'animation du réseau à l'échelle régionale, mais également à l'échelle nationale : notre singularité d'outil coopératif fait de nous un acteur atypique et très convoité par nos homologues en France. Nous apportons quelque chose de complémentaire aux autres structures.

2019 sera l'année de développement des outils numériques permettant la valorisation des projets de coopération entre culture et santé : une cartographie des acteurs et des projets est à l'étude. Cette banque de données doit être celle de l'ensemble des porteurs de projets. Le travail sur les autres outils de communication (site internet, page facebook, newsletter) se poursuivra également en 2019.

Thierry TRUFFAUT suggère que la participation au sein du réseau national pourrait permettre d'ouvrir des co-financements nationaux que l'on a pas envisagé jusqu'ici.

Alexandra MARTIN précise que 2019 est l'année des 20 ans de la politique interministérielle Culture et Santé. Chaque membre du réseau ont proposé d'inscrire une de ses actions sous l'égide de ces 20 ans. Nous sommes en attente des réponses des ministères.

Frédéric DURNERIN ajoute que le réseau est un endroit important pour le Pôle. Quand il sera en plein ordre de marche, il pourra permettre la circulation d'histoires et de récits.

Alexandra MARTIN informe que la plupart de nos homologues en France sont en train de se restructurer au niveau territorial, suite à la fusion des régions. Il ne faut pas perdre de vue l'échelle territoriale et continuer à se légitimer.

CONSTRUIRE LES TERMES D'UNE CONVENTION 2020-2022

2019 sera également le temps de la construction des termes d'une convention 2020-2022 signée entre les trois partenaires Drac, ARS, Région et la SCIC, en vue de contractualiser la relation de financeurs à structure coopérative. Elle n'évoquera pas forcément la relation des partenaires au sociétariat. Ces termes d'une convention d'objectifs permettra de mieux articuler les complémentarités des uns et des autres. Lors d'un copil entre la Drac, l'ARS, la Région et le Pôle, l'idée de se hâter à faire un convention en 2019 n'est finalement pas apparue la meilleure des solutions. Il semblait plus pertinent de prendre le temps en 2019 pour pouvoir écrire à plusieurs mains les termes d'une convention triennale. Sur les conseils d'Olivier RAMOUL, avocat et juriste, cette écriture doit faire partie du projet 2019 et l'ensemble des sociétaires devront avoir connaissance qu'un texte sera mis au travail cette année.

STRUCTURER NOTRE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT

En 2019, nous structurerons notre service d'accompagnement et notre ingénierie pédagogique, avec l'idée de construire une formation de médiateur d'inter-action culturelle. Cette ingénierie pédagogique nous permet de revoir notre manière de faire de la formation, en étant moins porteur en propre d'un catalogue de formation, mais plutôt en s'adossant à d'autres organismes qui proposent des formations qualifiantes et diplômantes.

Il s'agit d'un travail important à réaliser, car la formation professionnelle subit actuellement de grandes réformes. Aujourd'hui, être un organisme de formation peut entraîner des fragilités.

PROJET DE THÈSE CIFRE

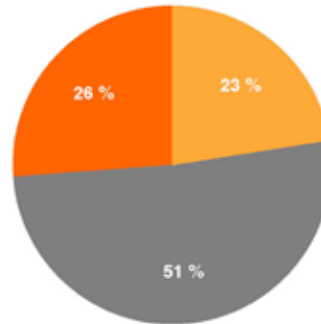
Nous lancerons un projet de thèse CIFRE pour répondre aux besoins des porteurs de projets qui souhaitent se doter d'arguments pour défendre ces coopérations au sein de leurs organisations. Nous nous appuierons sur les sciences de gestion, qui viendront compléter le travail déjà amorcé dans le champ des sciences humaines et sociales.

PRÉVISIONNEL FINANCIER 2019

Répartition des charges 2019

	2019	
charges fixes structure	52 125	23 %
frais dep/mission/réception	8 000	3 %
impôts et taxes	8 000	3 %
Matériel bureau, tel, poste, location, maintenance...	13 585	6 %
achats de prestations	11 880	5 %
honoraires	8 000	3 %
dotations amortissement	2 660	1 %
Charges fixes de personnel	118 827	51 %
salaires fixes chargés	118 827	51 %
charges variables liées aux projets	60 633	26 %
achat de prestations	40 633	18 %
frais de déplacement/mission/réception	15 000	6 %
autres charges variables dont impression	5 000	2 %
Total Charges exploitation	231 585	100 %

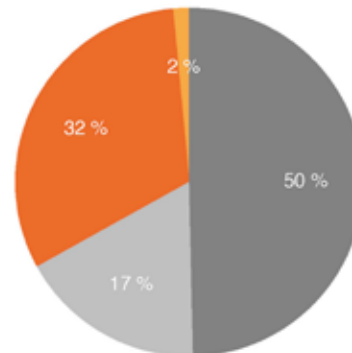
● charges fixes structure
● Charges fixes de personnel
● charges variables liées aux projets



Répartition produits 2019

	2019	
Missions & Fonctionnement (Subv)	115 000	50 %
Subvention FSE programme R&D	40 000	17 %
Produits de l'activité	73 085	32 %
Prestations de service	27 545	12 %
Séminaires - aide DRAC et ARS	5 500	2 %
Je ne voudrais pas déranger - Aide ARS	32 940	14 %
Projet Erasmus +	7 100	3 %
Aides emploi + CIFRE	3 500	2 %
Total produits	231 585	100 %

● Missions & Fonctionnement (Subv)
● Subvention FSE programme R&D
● Produits de l'activité
● Aides emploi + CIFRE



Frédéric DURNERIN précise que le budget 2019 est en petite diminution par rapport au budget 2018. Il intègre la pérennisation du poste occupé par Capucine DE DECKER. Il intègre une même mobilité sur le territoire qu'en 2018.

Frédéric insiste sur le fait que la part relative aux charges de personnel est de 50%, ce qui reste très raisonnable et qui confirme que notre activité produit du conseil et des projets. Ce budget 2019 témoigne que nous sommes au milieu du gué de la structuration du Pôle.

L'appui du FSE n'est pas anodin dans le fonctionnement et montre que l'Europe fait « tourner la machine » coopérative.

Ayant été informés en avril 2019 par le Directeur Général de l'ARS de son souhait d'interrompre le soutien au pilotage par le Pôle du projet «Je ne voudrais pas déranger» à compter du 1er juillet 2019, les produits de l'activité de ce projet ne couvrent que le premier semestre 2019.

Alexandra MARTIN précise que le projet ERASMUS + est un parcours de formation pour faire évoluer le regard sur les personnes en grande précarité et fragilité, dans la continuité du projet Quel Talent !. Il se construit en partenariat avec l'IRFSS Croix Rouge, ainsi que des partenaires belges, luxembourgeois et espagnols.

Nous saurons fin juillet 2019 si nous sommes lauréats. Cela engendrerait des perspectives de financement du Pôle sur 26 mois à hauteur de 35 000/40 000€.

L'aide de l'ANRT est relative à la conduite d'une thèse en CIFRE, qui pourrait démarrer début octobre 2019, sous réserve de validation de la thèse par l'ANRT.

Nous avons reçu un accord de principe pour la reconduction du FSE sur une dotation un peu moindre qu'en 2018.

Nous observons sur le fonctionnement, une nette augmentation avec une demande de mesures complémentaires aux partenaires publics (10 000€ par partenaires). Il s'agit encore d'un prévisionnel. Cette demande de mesures nouvelles se situe à un moment un peu particulier de la vie coopérative et vise à consolider son activité, mais ce n'est pas quelque chose d'automatique. Il est nécessaire de consolider l'existant en s'appuyant sur les lignes de forces du Pôle, c'est un réel enjeu de politique publique.

Catherine LAFABRIE informe qu'au nom de la Région Nouvelle-Aquitaine, l'aide supplémentaire demandée ne sera pas possible en 2019. En revanche sur 2020, il sera possible de négocier sur un budget primitif.

Béatrice MAISONNAVE pour l'ARS Nouvelle-Aquitaine précise également que, suite à une réunion de la direction des finances en présence de Michel LAFORCADE et Samuel PRATMARTY, il ne sera pas possible d'octroyer cette mesure complémentaire au Pôle en 2019. Elle ne possède pas d'éléments pour 2020.

Sylvie MINVIELLE pour la Drac Nouvelle-Aquitaine informe qu'elle n'a pas encore d'éléments en sa possession et que la question a été posée au directeur de la Drac. Il y a encore des attentes de financements au niveau national. Sylvie rappelle qu'il existe un écart de 10 000€ entre la part octroyée par la Drac et celle de la Région. Cette demande ne paraîtrait pas exagérée pour que les trois partenaires se mettent au même niveau.

Par ailleurs, Sylvie entend la volonté d'impulser une dynamique et de déployer l'activité du Pôle sur la Région. Elle rappelle que lors de l'augmentation en 2016-2017, il était entendu que cette part complémentaire était octroyée pour quelques années.

Une réponse concernant les mesures complémentaires sera donnée par la Drac avant l'été.

Geneviève RANDO intervient et affirme que, pour elle, cette nécessité d'augmentation des budgets est plutôt une bonne nouvelle. Le Pôle C&S est en progression d'activité. Si pour 2019 ces trois partenaires ne peuvent pas augmenter leurs budgets, il faut se demander comment imaginer 2020 ?

Sylvie MINVIELLE pour la Drac Nouvelle-Aquitaine précise qu'il est difficile de dégager de nouveaux budgets à mi-année. Elle revient également sur la présentation du bilan 2018 et du prévisionnel d'activité 2019. Elle insiste sur une présentation très claire des enjeux et perspectives. La Drac se félicite que le Pôle s'installe au sein de la Fabrique Pola, car les places vont devenir chères. Cette installation a du sens par rapport à la construction coopérative du Pôle.

Les axes formation et recherche sont également importants pour la Drac. La démarche de R&D est une impulsion pour aller plus loin. L'idée de mettre en place des temps de restitution à mi-parcours est important et le Pôle joue un rôle important dans cette dynamique, en organisant des temps de restitution avec partage, mutualisation, présences artistiques.

Concernant les 20 ans de la politique nationale, Sylvie n'a pour le moment pas eu d'information descendante. Dès que la Drac aura des informations plus précises, elle communiquera auprès de l'équipe et des sociétaires du Pôle.

Frédéric DURNERIN insiste sur le fait que 2020 est un rendez-vous à ne pas manquer: le Pôle est constitué d'une petite équipe avec des niveaux de salaires relativement modestes. Pourtant une série d'indicateurs témoignent du niveau d'engagement et d'ambition de cette équipe. En 2020, il faut que l'on joue ensemble et affirmer ce que nous sommes collectivement.

Thierry TRUFFAUT ajoute qu'être coopérateur, c'est avoir une action militante ensemble. En tant que coopérateurs, il pourrait être intéressant de relancer une dynamique de réflexion pour aller trouver d'autres financements. L'action de la coopération ne se joue pas uniquement sur les partenaires publics (sinon ce ne serait pas très coopérateur comme manière de faire). Il peut ressortir des choses de notre réseau. Jouons coopérateurs !

6/ QUESTIONS DIVERSES ET DÉBAT

Jean Paul RATHIER affirme que deux points dans l'exposé méritent réflexion :

- Concernant la convention d'objectifs avec trois partenaires qui se positionne uniquement dans la relation entre partenaires financeurs et la coopérative : Jean Paul considère que juridiquement, cela ne tient pas.

Les partenaires adhèrent sur un projet global : la SCIC est un lieu d'expérimentation sur la possibilité de faire travailler ensemble les collectivités publiques et les acteurs de terrain, en partant du principe que la parole des acteurs de terrain peuvent faire évoluer une politique publique.

- Concernant la fin du projet Je ne voudrais pas déranger, qui représente une part importante de l'économie de la SCIC : l'impact financier et symbolique est très important. Cela pose la question du sens de ce projet. Jean Paul regrette fortement qu'il s'arrête.

Béatrice MAISONNAVE intervient et affirme que pour avoir des réponses à ces questions, il faut envoyer un courrier à Michel LAFORCADE. Elle rappelle qu'un échange a déjà eu lieu à ce sujet entre le Président Frédéric DURNERIN et M. LAFORCADE.

Jean-Paul RATHIER rappelle que l'AG est justement le lieu de débat au sein de la SCIC et qu'il est important d'évoquer ce sujet dans cet espace.

Il revient sur la convention et sur la nécessité d'une co-élaboration de cette convention pour qu'il n'y ait pas de dévoiement. La SCIC ne peut pas être prestataire de service, la SCIC est un partenaire de la politique publique. Ce sont les fondements même du projet de la SCIC.

Frédéric DURNERIN revient sur le projet Je ne voudrais pas déranger qui s'achèvera fin juin 2019, alors qu'il était initialement prévu que ce projet puisse se poursuivre. La diffusion était co-portée par l'OARA, par le Pôle via un financement ARS et par le lieu d'accueil. Un accompagnement physique et un travail en amont est aussi important que ce qu'il s'y joue. Le directeur général de l'ARS a souhaité mettre fin à ce portage, sans forcément mettre fin à la diffusion, en souhaitant que la diffusion prenne forme avec un lien direct entre les compagnies et lieux d'accueil.

Pour le budget 2019 du Pôle, cette annonce arrive tardivement. Nous avons été acculé, ce qui a entraîné par voie de conséquence les demandes complémentaires de manière également tardive.

Nous souhaitons malgré tout que ce projet se diffuse, même si ce n'était pas notre souhait que les choses se déroulent ainsi. Le projet jouera un autre récit et nous souhaitons qu'il réussisse.

Ce coup d'arrêt en plein milieu d'année nous handicape et nous met en difficulté. Nous devons «retourner aux fourneaux» en 2020. L'histoire de ce projet est exemplaire, et on ne peut pas faire des droits culturels un élément fort de la politique régionale sans que cela suive au niveau des soutiens !

Alexandra MARTIN revient sur l'histoire du projet Je ne voudrais pas déranger. Ceux qui sont sociétaires depuis un certain temps savent qu'au démarrage de la coopérative, l'idée de construire des actions fédératrices au niveau régional était un enjeu majeur du Pôle. Et s'il y a bien une action remarquable et exemplaire de ce point de vue, c'est ce projet Je ne voudrais pas déranger. Il faut que nous ayons conscience qu'arrêter ce projet, c'est arrêter tout le travail de maillage avec les collectivités locales. L'impact est économique et ça nous coupe un peu les jambes, mais ça n'enlève pas que ça. Ça vient abîmer la dynamique fédératrice du Pôle. Mais nous saurons la créer autrement, via tout notre travail de constitution de réseau, les séminaires régionaux, le projet Quel Talent !

Mais il est vrai que ce projet génère également cette synergie très positive : Capucine est allée rencontrer des équipes dans des EHPAD, elle a fédéré les associations de patients, d'aidants... ce qui a engendré des envies. Les impacts positifs n'ont pas été uniquement générés pour le Pôle, mais également pour toute une dynamique régionale, qui a suscité des désirs et des appétits sur ces enjeux de coopération.

Depuis la création du Pôle, nous constatons souvent en AG que nos actions fédératrices peinaient à décoller. Et quand ça fonctionne, on nous demande d'arrêter, ce qui est fort regrettable.

Françoise LIOT observe qu'il est difficile de visualiser les effets engendrés. Il est difficile de dire ce que génèrent ce type de projets. Elle trouve important de davantage expliciter ce type de projets (cf projets tuteurés sur les nouvelles formes de diffusion), qu'est-ce que ça bouge sur le terrain, donner à voir davantage les résultats avec des

mots qui permettent d'expliciter en quoi ça permet de coopérer. Expliciter ces effets est nécessaire pour que tout le monde puissent s'en emparer.

Alexandra MARTIN rappelle que nous avons réalisé un bilan détaillé de ce projet. On reçoit beaucoup de retours, on peut faire du verbatim avec les expériences de celles et ceux qui ont reçu ces projets, qui disent quels impacts ça a eu sur une organisation, sur une mise en lien. Des personnes ont découvert un espace culturel sur leurs territoires. C'est vraiment intéressant de voir ce que ça génère comme ponts dans la dimension territoriale, qui est le fondement du sens d'une SCIC. Car toute SCIC doit avoir un projet de territoire. C'est ce pourquoi ce projet est remarquable.

Jean-Paul RATHIER ajoute que dès le départ, le projet était conçu comme projet de territoire. C'est pour cela que c'est fort regrettable qu'il s'arrête. Ça casse une dynamique du sociétariat, c'est quoi la solidarité quand on parle d'ESS ?

Sylvie MINVIELLE observe que cela montre les limites d'une commande d'une institution. Comment la SCIC doit répondre à ces commandes, avec quelles garanties ?

Jean-Paul RATHIER revient sur la notion de commande : pour lui, ce projet n'est pas une commande, mais une demande de la part de l'ARS. Les premières réunions de travail avec le Pôle, l'OARA et l'ARS auguraient bien un travail de coopération et non de commande. Dès 2014, le projet avait démarré par de multiples tentatives : le Pôle a pris des initiatives pour passer une commande d'écriture à Sébastien GAZEAU. Jean Paul RATHIER a travaillé avec le conservatoire de Bordeaux. Puis Michel LAFORCADE est revenu vers nous avec la demande de passer à une autre échelle.

Sylvie MINVIELLE rappelle que le projet est lié à un financement quasi exclusif de l'ARS.

Jean-Paul RATHIER ajoute que l'investissement de l'OARA a également été très important.

Sylvie MINVIELLE insiste sur le fait que l'arrêt du projet engendre des difficultés. Cela doit interroger sur l'avenir. C'est pour cela que la Drac a accompagné le Pôle sur des projets tels que Quel Talent ! ou Nous vieillirons ensemble, pour que le Pôle puisse être expérimentateur de ces initiatives.

Il faut tirer enseignements de cette situation avec Je ne voudrais pas déranger : comment ce type de demande peut-elle aller jusqu'au bout, quelles sont les garanties ? Peut-être mieux vaut-il ne pas y répondre s'il n'y a pas de garanties ?

Frédéric DURNERIN précise que l'idée de départ était belle et ambitieuse, et qu'elle méritait qu'on s'y attarde.

Jean Michel LUCAS ajoute qu'il est important de prolonger l'ensemble de ce questionnement, dans cette contradiction entre prestation de service / coopération. C'est une question que l'on a formalisé dans les pages du rapport régional sur les droits culturels, ce sont des bases pour des questions à l'avenir.

Il s'agit ici de l'enjeu de ceux qui donnent de l'argent public et ceux qui le reçoivent, non pas comme des prestataires de service, mais comme des contributeurs à l'intérêt général.

7/ RÉOLUTIONS À VOTER

Avant le début du vote, les trois partenaires publics Drac, ARS et Région précisent qu'ils s'abstiendront pour le vote du projet de budget 2019.

Julie RAUDE pour le CHU de Bordeaux interroge sur la capacité des sociétaires à voter ce projet de budget 2019, si les partenaires s'abstiennent. Ces multiples absences l'interpellent.

Stéphanie GONZALEZ précise qu'il n'y a aucun risque pour les sociétaires de voter ce budget tel quel et malgré les absences.

Alexandra MARTIN donne l'exemple du budget 2018 qui avait été voté en prévisionnel à hauteur de 280 000€ et qui s'est révélé à hauteur de 236 000€ en réalité. Ce delta s'explique par une demande de dotation au FSE qui avait été validée initialement à hauteur de 92000€ et finalement ramenée à 57000€.

Sur les comptes 2019, il faudra simplement pouvoir s'expliquer sur le delta entre le budget voté et le réalisé.

Catherine LAFABRIE alerte qu'à partir de 2020, la différence entre un budget prévisionnel et réalisé ne devra pas excéder 80/20, sinon un prorata sera systématiquement appliqué.

Sylvie MINVIELLE ajoute que la provenance de l'abstention n'a pas d'importance. Ce n'est pas un vote de défiance. Elle précise qu'elle s'est abstenue parce qu'elle n'est pas sûre que la Drac abonde sur les mesures complémentaires.

Alexandra MARTIN précise qu'il est important de se demander s'il y a adéquation entre le projet et le budget. Est-ce que le budget reflète l'exigence que l'on s'est donnée? Collectivement nous nous donnons rendez-vous dans un an pour voir ce qui a été fait. On prend un engagement qui n'est pas sanctionnable s'il n'est pas réalisé.

- Vote du projet de budget prévisionnel 2019 : **56 votes pour, 3 abstentions, 0 vote contre. Le budget prévisionnel est approuvé par l'Assemblée.**
- Recherche d'un nouveau nom à valider en AGE : **adopté à l'unanimité**

Alexandra MARTIN clôt cette AG en remerciant les membres du sociétariat qui sont extrêmement présents au sein de la coopérative et aux côtés de l'équipe. Elle tire également son chapeau à Frédéric DURNERIN qui a été très présent sur ces derniers mois qui n'ont pas été faciles. Elle fait le vœux que la mer sera d'huile sur 2020-2022 ! Elle remercie Doette et Capucine pour leur engagement sans faille.

L'ensemble des points à l'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale Ordinaire se termine à 18h10.